

Après Matignon

Compte rendu de François Hommeril, président de la CFE-CGC, à l'issue des rencontres avec le Premier ministre Edouard Philippe.

Cher(e)s collègues,

Les réunions bilatérales et la plénière ont eu lieu avec le Premier ministre, suivies de son annonce publique hier soir. Sans surprise hélas, le gouvernement nous a signifié sa volonté de maintenir son projet en l'état ou quasiment. Les aménagements qui resteraient possibles le seraient essentiellement par amendements, puisque la trêve de Noël est là et que les commissions consultatives sur l'avant-projet sont convoquées à se réunir dès le 8 janvier 2020. Ces aménagements porteraient sur des thèmes qui, sans être dénués d'importance, ne constituaient pas le cœur de nos revendications ou de nos inquiétudes sur l'avenir de notre système de retraite.

En clair, le projet est maintenu sur les trois plafonds, la gouvernance « de caution » sous la direction de l'exécutif et le contrôle du parlement, la non-compensation des années de bonification pour les femmes ayant eu des enfants, la prise en compte de l'intégralité de la carrière pour le calcul des pensions, etc... Le clou étant que, ce que certains qualifient "d'avancées" sont des redites de ce qui a déjà été présenté au CESE le 11 décembre et détaillé dans le dossier de presse. Ainsi, le Premier ministre nous propose d'engager (de nouveau) des réunions de travail dès le 6 janvier 2020, sur les questions suivantes :

Pénibilité

- Amélioration du dispositif sur le travail de nuit (public visé les aides-soignantes)
- Travail en poste
- Poly-exposition : "prêt à entendre nos propositions" (sic)

A noter que l'examen des risques psychosociaux au registre de la pénibilité n'est pas à l'ordre du jour.

Fin de carrières

- Avancer sur la retraite progressive (ici la promesse est faite d'examiner l'élargissement du dispositif aux cadres au forfait)
- Départ anticipé : Déplafonnement et aménagement des fins de carrières à l'hôpital.
- Reconversion et emploi des seniors (évocation vague et brumeuse déjà à l'agenda du ministère du Travail depuis plusieurs semaines)

Les organisations patronales ont redit d'un seul cœur qu'elles n'étaient pas demandeuses de la réforme et que toute hypothèse levée, rien ne devait coûter plus cher aux entreprises, et y compris en premier lieu, ce que le Premier ministre nous présentait comme des avancées.

Les positions des OS sont bien connues depuis des semaines, elles ont été redites dans la salle, puis devant les journalistes.

Nous n'avons été ni entendus ni écoutés, que ce soit dans nos interactions directes avec le gouvernement ou par l'intermédiaire de la mobilisation dans la rue. La CFE-CGC a eu encore une fois l'occasion de redire les raisons pour lesquelles ce projet était inutile et dangereux, expliquant les raisons de nos craintes sur la diminution des pensions à terme et la mise en déséquilibre du futur régime.

Se pose donc la question de la suite : l'intersyndicale du 17 décembre 2019 au soir avait préparé un communiqué potentiellement unitaire prévoyant deux types d'action :

- La poursuite des grèves engagées et des actions collectives d'ici la fin de l'année
- La préemption d'une date, le 9 janvier 2020, pour une troisième manifestation nationale interprofessionnelle

A l'intersyndicale, nous avons fait savoir que nous ne pouvions pas nous associer à un communiqué prévoyant des actions immédiates précédant le rendez-vous de Matignon. En revanche, en cohérence avec l'engagement de la CFE-CGC dans les mobilisations des 5 et 17 décembre, nous participerons à la manifestation programmée pour le 9 janvier 2020.

Voilà, cher(e)s collègues, où nous en sommes à quelques jours de Noël, conscients que cette trêve qui s'engage aujourd'hui sera fort utile à reposer les corps et les esprits.

Je veux à nouveau vous remercier pour votre engagement unanime dans la position de la Confédération et aussi pour l'attitude remarquable de nos militants dans la mobilisation et l'unité. Ce dossier est loin d'être refermé, il s'écrit chapitre par chapitre et nous pouvons être fiers de la place que la CFE-CGC tient dans cette histoire.

Je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Amicalement,

François Hommeril